



www.rssso.fr

Roller Skating Saint Orens
COMPLEXE SPORTIF GUSTAVE PLANTADE
Rue des Sports - Boite N°3 - 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
Agrément Jeunesse & Sport N° 31 AS 1284

Fédération Française Roller & Skateboard
Club Labellisé 2020



Section Artistique 2020-2021

(enfants nés en 2016 et 2015 : 5 places - nés de 2014 à 2011 : places limitées)



Les adhérents du RSSO de la saison 2019-2020 toute section confondue sont prioritaires.

Début des entraînements pour la saison 2020 – 2021 :

- ✓ **Semaine du 31 aout => réinscriptions - location et dépôt des dossiers le 31 aout**
- ✓ **Semaine du 14 septembre => nouveaux inscrits - location et dépôt des dossiers le 14 septembre**

1-Horaires d'entraînement

Créneau	Lieu	Catégorie
Lundi de 17h30 à 19h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 1 selon niveaux
Lundi de 19h à 21h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2
Mardi de 17h30 à 18h30	Salle verte – St Orens	Ecole de patinage artistique
Mardi de 18h30 à 20h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 1 selon niveaux
Mercredi de 13h à 14h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2 selon niveaux
Vendredi de 17h à 18h30	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2 selon niveaux
Samedi 18h-19h (selon calendrier annuel)	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2 selon niveaux

Les attributions des groupes d'entraînement par niveau pour les compétitions 1 et 2 se feront par les entraîneurs

2-Tarifs (incluant la cotisation qui correspond à la Licence Fédération Française de Roller Skateboard / FFRS - catégorie de licence est définie selon l'âge qu'aura le licencié au 31/12/2021).

La COTISATION pour l'année 2020-2021 se décomposera de la sorte :

une adhésion au club + une part liée à l'activité d'artistique et à l'âge

	ADHESION	ACTIVITE - de 13 ans	ACTIVITE + de 13 ans
Ecole	100€	60€	80€
Compétition 1	100€	100€	120€
Compétition 2	100€	170€	190€

- **Pack Accessoires comprenant collant + cache patins : 20€ (nouveaux adhérents)**
- **Tenue de club obligatoire pour tous école ou compétition : entre 25 et 45€ (en fonction si tenue neuve ou d'occasion)**

3- Matériel :

Le Club dispose de patins complets qu'il propose à la location dans la limite des pointures disponibles **en priorité pour les patineurs de l'école**. Montant de la location annuelle 70 €. Caution : 150,00 € (chèque non encaissé et restitué en fin d'année contre la remise du matériel propre, nettoyé et en bon état de fonctionnement).

Les caches patins (obligatoires à chaque cours pour tous niveaux), le collant cache-patin et la tenue de club (obligatoire pour les compétitions et le gala) peuvent être achetés au club, les protège-poignets (à fournir par les patineurs débutants) sont à la charge des familles en supplément.

Nom des entraîneurs :	Vos interlocuteurs :
VELASQUEZ Julian (école, compétition 1 et 2) CHARRON Sébastien (compétition 2)	Carine FABRE Responsable de section artistiquersso@gmail.com Sylvia TORRES Secrétaire de section secretariat.rssso@gmail.com